



DÉCLARATION LIMINAIRE AU FS-SSCT DU 11 AVRIL 2024

Le ministre de la Fonction Publique, Monsieur GUERINI a annoncé en début de semaine vouloir remettre en cause le statut de fonctionnaire. Il souhaite avoir plus de possibilités pour licencier. C'est bien méconnaître ce statut qui n'a jamais empêché le licenciement pour faute grave ou insuffisance professionnelle.

De plus, il a également été fait mention de supprimer les différents corps, A B et C de la fonction publique. Quelles conséquences pour la rémunération et l'organisation des services ?

Ce type d'annonces anxiogènes aggrave la santé mentale de nos agents, déjà malmenée par les conditions de travail actuelles et ne vont certainement pas rendre nos administrations plus attractives !

Notre ministre avait annoncé un coup de rabot de 10 milliards d'euros sur le budget 2024. Nouvelle annonce hier, il va falloir trouver 10 milliards supplémentaires.

Les budgets de tous les ministères, dont l'éducation nationale, la transition écologique et la politique du logement vont être amputés.

Et ce n'est que le début d'une période d'austérité qui n'ose pas dire son nom, puisque celle-ci sera accentuée avec 20 milliards d'euros de moins déjà annoncés par le gouvernement pour la future loi de finances 2025.

20 milliards de moins, c'est encore et toujours moins pour les fonctionnaires, les services publics et donc pour la majorité de la population.

Seules de misérables augmentations de rémunération pour les fonctionnaires ont été accordées en 2022 et 2023 et quelques points d'indices parcimonieusement octroyés au 1er janvier 2024. C'est bien loin de compenser l'inflation cumulée qui, depuis 2013, s'élève à près de 20 %, avec une accélération au cours des deux dernières années, et plus de 26 % depuis 2010. Certes des négociations indemnitaires sont actuellement engagées à la DGFIP, mais nous craignons que le résultat, censé traduire « la reconnaissance de l'engagement des personnels », ne soit pas suffisant au regard de la dette indemnitaire cumulée.

Plus de 10 ans que notre régime indemnitaire n'a pas été sérieusement revalorisé !

Plus de 10 ans que les agents de la DGFIP et donc de la DDFIP 89 absorbent réformes en tout genre, applicatifs défectueux, manque d'autonomie et perte de sens au travail ! 20 milliards de moins, cela va également fortement mettre à mal les services publics, qui sont progressivement démantelés depuis des années. Or ils sont la richesse de celles et ceux qui n'ont rien. Pour la DGFIP, ça serait 216 millions d'euros de moins ?.

Les engagements pris par un ministre devenu 1er ministre depuis, consistant à redonner du souffle à notre ministère et notre administration, se sont envolés aussi rapidement que son passage.

Les pertes de repères frappent tous les acteurs de notre administration :

Les usagers qui, comme l'a démontré l'épisode GMBI, ne comprennent pas ce qui est attendu d'eux et plus globalement estiment que les transferts de charges à leur encontre sont totalement démesurées au regard de leur compréhension d'un système de plus en plus dématérialisé et loin d'eux.

Les professionnels sont aussi confrontés à une e-administration qui n'est pas suffisamment à l'écoute de leur besoin de proximité. Professionnels comme collectivités territoriales sont de plus en plus mis en difficulté budgétaire face à des services de gestion comptables qui sont devenus d'énormes usines à gaz, qui n'ont pas les moyens humains suffisants pour remplir leurs missions.

Dans tous les services, les personnels quant à eux subissent des injonctions contradictoires, voient le service public mis à mal, les chaînes de travail fragmentées, les socles de connaissances émiettés perdant le sens du travail et de leur mission. Ce malaise, ils et elles l'expriment depuis trop longtemps et nous ne pouvons que vous inviter à (re)lire avec attention les bilans et enquêtes relatives au quotidien des personnels, publiées au cours de ces 5 dernières années.

Le 16 janvier dernier a été lancée la « grande » enquête de l'Observatoire Interne sous le slogan « en 2024, on se dit tout ».

Les agents ont été invités par ce canal à s'exprimer largement sur leur environnement professionnel, sur l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, sur la reconnaissance au travail et sur la rémunération.

Vraiment, «on va tout se dire» ? Les agents n'ont-ils pas déjà tout dit dans les enquêtes précédentes ? Souvenons-nous des résultats très dégradés de l'an passé. Les conditions de travail se détériorent depuis plusieurs années sans aucune remise en question de la part de la DG, ni de réelle volonté de remédier à la souffrance au travail des agent-es, et ce malgré nos nombreuses interpellations.

Solidaires Finances Publiques a toujours été très concerné par la sécurité des agents dans l'exercice de leurs fonctions. Il est regrettable qu'il ait fallu un drame pour que cela devienne une priorité pour la DGFIP et qu'elle en fasse le premier axe de sa note d'orientation 2024.

Le nouvel outil **Sign@IFip** est censé faciliter la rédaction des fiches de signalement par les personnels.

Pour Solidaires Finances Publiques, la transmission au fil de l'eau des fiches de signalement non anonymisées ainsi qu'une habilitation aux organisations syndicales à l'application sont indispensables à la bonne prise en charge dans les formations spécialisées.

Enfin pour conclure, pour Solidaires Finances Publiques, l'amélioration des conditions de travail passe forcément par :

- L'arrêt des suppressions d'emplois, le maintien de la garantie du statut avec une véritable politique de rémunération et de promotions pour la reconnaissance des technicités et de l'engagement de chacune et chacun en dehors de toute rémunération au mérite,
- L'arrêt des restructurations et externalisations des missions de notre ministère pour un bilan contradictoire avec les agents et les organisations syndicales !
- Un bilan contradictoire des politiques du tout numérique en direction des agentes et des agents mais aussi des usagers. Mais aussi, une expertise sur les conséquences en termes d'emplois et de formation de l'utilisation de l'IA,
- Le réinvestissement dans le service public de la DGFIP de lutte contre la fraude fiscale, économique et sociale,
- L'instauration concrète d'un droit d'expression des agents sur leur travail
- La reconnaissance réelle des atteintes à la santé qu'elles soient psychiques et/ ou physiques

